

3 - La vaccination

► LA VACCINATION LA PLUS LARGE POSSIBLE PERMET DE SE PROTÉGER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT ET DE SE PROTÉGER DES NOUVEAUX VARIANTS



> Il y a plus de bénéfices à se faire vacciner que de risques liés aux éventuels effets secondaires ou de complications par l'infection au SARS-CoV2.

> Une dose de rappel ou troisième dose est désormais proposée pour les 18 ans et plus, à partir de 5 mois après le dernier évènement, qu'il soit vaccinal ou infectieux et 4 semaines après l'injection unique de Janssen.

> La vaccination est ouverte aux 12 ans et plus et aux femmes enceintes dès le premier trimestre.

> Différents types de vaccins sont actuellement proposés en France et destinés à différentes catégories de personnes en fonction des recommandations des Autorités sanitaires.

> La vaccination est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- En vous connectant sur le site Doctolib et en indiquant votre adresse. Un proche peut prendre rendez-vous pour vous sur son compte Doctolib.
- En téléphonant au 3975* numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local).
- Vous pouvez également vous faire vacciner chez votre médecin, en centre de santé ou chez votre pharmacien.

*Le 3975 est accessible aux personnes malentendantes ou sourdes sur acce-o.fr/client/3975_plateforme_paris

PASSE SANITAIRE : Au 15 janvier 2022 (15 décembre 2021 pour les 65 ans et plus), passe sanitaire conditionné à la dose de rappel pour les 18 ans et plus.

Rappel

Il est recommandé pour une personne qui a eu la COVID-19 de se faire vacciner après un délai d'au moins 2 mois après le test positif au Covid-19, puis une dose de rappel 5 mois après la dose de vaccin, quelle que soit la date de l'infection

Ville de Paris - DASES-30-21-D-S-TT-DA décembre 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé



Paris



COVID-19

3 RÉFLEXES pour se protéger et protéger les autres

- 1 - Les gestes de protection à maintenir
- 2 - Le test de dépistage au moindre doute
- 3 - La vaccination, une chance pour tous

La COVID-19 est une maladie infectieuse avec le plus souvent une atteinte respiratoire.

Le virus qui provoque la maladie évolue.

Les recommandations pour se protéger évoluent en conséquence.

Voici ce qu'il faut retenir, selon l'état actuel des connaissances scientifiques (données novembre 2021).

1 - Les gestes de protection

- > Mesures renforcées : le port du masque redevient obligatoire en intérieur (que les lieux soient ou non soumis au passe sanitaire), ainsi qu'en extérieur dans les lieux à forte densité de population ou dans des zones d'attroupement.
- > Toussez et éternuez dans votre coude.
- > Aérez votre bureau, votre logement : 10 à 15 minutes, 2 fois/jour.
- > Lavez-vous régulièrement les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique.



2 - Le test de dépistage au moindre doute

Rappel : possibilités de tests antigéniques en pharmacie et RT-PCR en laboratoire et en centre de dépistage.

Depuis la mi-octobre, les tests sont payants sauf sur prescription médicale et pour les personnes vaccinées et les personnes mineures.

Dans quel cas, faire un test ?

**VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES
VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT RÉCENT AVEC
UNE PERSONNE QUI A DES SYMPTÔMES ET
QUI ATTEND LES RÉSULTATS DE SON TEST**

- > Surveillez votre état de santé et l'apparition de symptômes comme la fièvre.
Si vous avez un médecin, contactez-le.

- > Portez un masque chirurgical en présence d'une autre personne et limitez les contacts avec vos proches, surtout pendant les repas.

ISOLEZ-VOUS

le plus possible pour ne pas risquer une transmission à vos proches.

2 m



En cas de symptômes ou cas contact positif

- **Pour les personnes avec un schéma vaccinal complet actif soit 7 jours après la dernière injection :**
 - > Effectuez un test immédiatement et à 7 jours et informez vos contacts / employeurs.
 - > Portez un masque dans les espaces publics.
 - > Attendez le résultat de votre test ;
si votre test est positif, isolez-vous pendant 10 jours et 2 jours après la disparition des symptômes au delà de 10 jours.
si votre test est négatif, vous pouvez continuer vos activités tout en restant vigilant.

• Pour les personnes sans schéma vaccinal complet

- > Respectez un isolement immédiat de 7 jours
- > Effectuez un test de suite et à 7 jours et informez vos contacts / employeurs

ISOLEZ-VOUS

En tant que cas contact, vous devez vous isoler 7/j si le schéma vaccinal est incomplet ou pour les personnes immunodéprimées et 10 jours si votre test est positif.

Restez en télétravail ou demandez un arrêt maladie

OÙ SE FAIRE TESTER ?

- Les centres de santé de la Ville de Paris
- Les laboratoires d'analyses médicales et pharmacies

Contactez le 3975* ou consultez le site paris.fr

* numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local).

Si vous avez des difficultés à respirer ou à parler, ISOLEZ-VOUS immédiatement y compris de votre famille
Restez en télétravail ou demandez un arrêt maladie

- > Portez un masque même chez vous.
Prenez vos repas seul ou à distance de vos proches (2 mètres).
- > Aérez souvent votre logement.
- > Surveillez votre température et votre état de santé général.
- > Recensez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 7 jours précédant le test.
Transmettez ces informations au service de l'Assurance Maladie qui vous contactera.

Le saviez-vous ?

La durée de l'isolement est de 10 jours strict après le résultat ou jusqu'à la fin des symptômes pour les personnes dépistées Covid.



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

- > Si vous présentez des symptômes inhabituels ou d'autres problèmes de santé, consultez votre médecin (de préférence par vidéo ou téléphone) qui saura vous conseiller.
- > Si vous n'avez pas de médecin, appelez le 0 800 130 000 (service et appel gratuits).



Si vous avez des difficultés à respirer ou à parler, si votre état se dégrade brusquement

> APPELEZ le SAMU : le 15

La validité des tests RT-PCR et antigéniques pour le « passe sanitaire » est ramenée à 24 heures (au lieu de 72 heures)